



Membres en exercice :	27
Membres présents :	23
Vote pour :	22
Vote contre :	00
Abstention :	03

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le
Deshaies, le

La Directrice Générale des Services

Mylène LACIDES

L'an deux mille vingt, le Samedi 25 Juillet, suite à la convocation du 17 juillet, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à neuf heures à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, BERNIER Maritza, NICOISE Robert, GAMIETTE Liliane, APPOLINAIRE Lionel, BARRE née MANCO Augustina, HILAIRE Gilbert (*respectivement, Maire, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} adjoint*), SOMMEIL Nicole, MORVAN Philippe, JUDITH née GOUBIN Villard, UGOLIN Gérard, OPET Ghislaine, CARENE Patrice, JEAN-LOUIS Klébert, MOUILA Gladys, MOBETIE Marie-France, VALLUET Anselme, SORIMOUTOU Katia, GOUBIN Fred, PHIBEL Renéline, MANIOC Alain, FABRONI ROSAN Rosenale, HURGON Jacques,

Absents excusés : GUILLAUME Alphonse, PHILETAS Christina (Procuration à Maritza BERNIER), LEDUC Jean-Marie (procuration à MARC Jeanny), GAMIETTE Julien (1^{er} adjoint et conseillers municipaux)

Sont absents :

Secrétaire de séance : MOUILA Gladys

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

Secrétaires Administratives : Odile OPET, Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 25 Juillet 2020

Le Maire

Jeanny MARC

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

☛ Exposé des motifs

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que certaines compétences communales sont exercées par des établissements publics tiers, et notamment des syndicats.

Ainsi l'article L2121-33 dispose : « le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes ».



Envoyé en préfecture le 29/07/2020
 Reçu en préfecture le 29/07/2020
 Affiché le 29/07/2020
 ID : 971-219711116-20200725-M20200533-DE

N° d'affichage :
SEC/2020/05/24
COMMUNE DE DESHAIES
Conseil Municipal du 25 Juillet 2020

Le conseil Municipal est donc appelé à nommer ses représentants auprès des établissements publics.

DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal,
 Ouï l'exposé de Madame le Maire,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-21 et L2121-25 ;
 Considérant que le conseil municipal dispose de la faculté de désigner certains de ses membres qui seront appelés à siéger a sein des organismes extérieurs et ainsi participer à leurs travaux ;
 Considérant que le Conseil Municipal dispose de l'opportunité de désigner pour la durée du mandat ses différents représentants auprès des conseils d'administration des établissements et association locales.

Après en avoir délibéré,

DECIDE à la **MAJORITE (3 ABSTENTIONS)**

Article 1 : d'ARRETER comme suit, la liste des représentants de la commune auprès des divers organismes :

<u>LISTE DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DES DIVERS ORGANISMES</u>				
N°	LIBELLE	NOMBRE DE MEMBRES	VICE-PRESIDENT	MEMBRES
1	COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES AGENTS TERRITORIAUX (COSAT)	3	Guillaume ALPHONSE	Liliane GAMIETTE Christina PHILETAS
2	CONSEIL PORTUAIRE	3	Philippe MORVAN	Nicole SOMMEIL Rosenale FABRONI ROSAN
3	COMITE ETHIQUE	4	Alphonse GUILLAUME	Christina PHILETAS Patrice CARENE Pas de candidature
4	COMITE DE PILOTAGE HORODATEUR	4	Villard JUDITH	Lionnel APPOLINAIRE Patrice CARENE Pas de candidature



N° d'affichage :

SEC/2020/05/.24

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 25 Juillet 2020

N°	LIBELLE	NOMBRE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
5	SYNDICAT D'INITIATIVE DE DESHAIES	1	Nicole SOMMEIL	
	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE DESHAIES	2	SORIMOUTOU Katia	Patrice CARENNE

CONSEILS D'ECOLLES

N°	DESIGNATION	NOMBRE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
	Ecole Agénor BEAUJOUR - caféière	2	Katia SORIMOUTOU	Lionnel APPOLINAIRE
	Ecole BETHSY – bourg	2	Robert NICOISE	Christina PHILETAS
	Ecole Ernestine CHARLES – Ferry	2	Augustina BARRE	Gilbert HILAIRE

	Conseil d'administration du Collège Félix Flemin ALADIN	2	Liliane GAMIETTE	Patrice CARENE
--	---	---	------------------	----------------

AUTRES ORGANISMES

	SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA MISE EN VALEUR DES SITES ET PLAGES DE LA GUADELOUPE	2	Gislaine OPET	Maritza BERNIER
	SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DE GUADELOUPE (SY.M.E.G)	2	Gislaine OPET	Anselme VALLUET
	CAISSE D'EPARGNE	1	Villard JUDITH	
	MISSION LOCALE	1	Augustina BARRE	



N° d'affichage :

SEC/2020/05/24

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 25 Juillet 2020

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GUADELOUPE	1	Christina PHILETAS
AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES	1	Alphonse GUILLAUME
PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE	1	Ghislaine OPET

Article 2 : Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Deshaies, le 25 juillet 2020

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme



Le Maire

Jeanny MARC